

[fr](#)

[Press release](#) | 14.03.2013

Santé au travail

Le Parlement européen se mobilise pour protéger la santé des salariés exposés à l'amiante

Ce mercredi 14 mars, le Parlement européen a adopté le rapport parlementaire de Stephen Hughes concernant l'impact de l'amiante sur la santé au travail, et les perspectives d'abolition des stocks d'amiante.

Pour **Karima DELLI**, députée européenne Europe Ecologie - Les Verts et membre de la commission de l'Emploi et des affaires sociales:

"Aujourd'hui, l'OMS dénombre 125 millions de travailleurs exposés à l'amiante sur leur lieu de travail de par le monde. Chaque année, 112 000 de ces travailleurs ne survivent pas à cet empoisonnement. Dans l'Union européenne, la commercialisation d'amiante et de produits contenant de l'amiante est interdite depuis 2005. Mais l'amiante est une bombe à retardement qui continuera de faire des dégâts pendant des décennies, puisqu'elle se trouve toujours dans de nombreux équipements et infrastructures, dans des bâtiments, des navires, des réseaux de distribution d'eau..."

Avec ce rapport, le Parlement hausse le ton et demande à la Commission européenne : une proposition de directive fixant des standards minimaux de formation professionnelle pour les salariés et les cadres du secteur de la maintenance et de la construction, ainsi que les salariés des centres de retraitement des déchets de l'amiante; une recommandation aux Etats Membres pour qu'ils développent des registres publics sur l'amiante à même de renseigner employeurs et salariés, et de renforcer la prévention; la mise en place d'un réseau européen des victimes de l'amiante; une évaluation a priori renforcée des produits de substitution de l'amiante.

Ces mesures représentent un premier pas, mais ne sont pas à la hauteur des enjeux. Je regrette le manque de volonté politique pour rendre obligatoire la localisation et l'enregistrement des stocks d'amiante subsistants, ou pour réduire les seuils maximum d'exposition des travailleurs aux fibres d'amiante. De plus, l'harmonisation des procédures nationales de reconnaissance et de compensation pour les maladies professionnelles liées à

l'amiante a été remise aux calendes grecques. Pour la majorité conservatrice de ce Parlement, "l'élimination de l'amiante, ça coûte trop cher". Les victimes de l'amiante et leurs familles apprécieront..."

Recommended

News

©zsofia-vera



[PLENARY FLASH Greens/EFA Priorities 15 to 18 June](#)

15.06.2026

Press release

Jan van der Wolf



[Social Package step in the right direction but more am...](#)

06.05.2026

Event



REMADE IN EUROPE

05.05.2026

Opinion



[Toxic Beauty: How the EU's new cosmetics rules could p...](#)

07.04.2026

Responsible MEPs



Karima Delli

Member

Please share

[•E-Mail](#)